

COMMUNIQUÉ
28 Septembre 2020

**DISCOURS FORT DE B. BOURGUIGNON DEVANT
LE CONGRES DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT**

Invitée à s'exprimer devant le Congrès des âges et du vieillissement organisé par 10 organisations dont l'AD-PA, la Ministre Brigitte BOURGUIGNON a tenu un discours fort sur plusieurs sujets.

Concernant la citoyenneté, elle a indiqué son souhait que la prochaine loi Grand âge Autonomie en fasse un axe central ; elle a souhaité que la démarche de participation CITOYENNAGE, qui favorise la participation directe des personnes accompagnées à domicile ou en établissement, soit largement étendue et soutenue.

Elle a par ailleurs rappelé la nécessité de l'équilibre sécurité et liberté dans le cadre de la lutte contre le virus, sujet particulièrement cher à l'AD-PA.

Ainsi elle a demandé qu'aucun établissement ne puisse être fermé sans consultation du conseil de la vie sociale des résidents des familles et des personnels.

Elle a rassuré l'AD-PA en précisant qu'elle avait tenu, à titre personnel, à la démarche de co-construction pour la loi Grand âge Autonomie et a souligné que ce ne serait pas une concertation de plus et bien un exercice pratique. L'AD-PA y prendra donc toute sa part.

Sur le plan financier allant dans le même sens qu'O. VERAN, elle a indiqué la nécessité de recruter plus de professionnels dans les établissements et les services à domicile et a précisé que les surcoûts liés à la crise seraient intégralement compensés ce qu'attendait fortement l'AD-PA.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tél. : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



[@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA)



<https://www.facebook.com/AssociationADPA/4>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées